



REGLEMENT CHALLENGE DEPARTEMENTAL C.S.O. CLUB PONEYS & PONAM 2010 du VAL D'OISE

L'esprit du challenge consiste à organiser un circuit d'épreuves de qualité afin de fidéliser les cavaliers sur les épreuves organisées dans le département et proposer une animation aux clubs pour les attirer vers la discipline et se préparer aux circuits officiels dans les meilleures conditions.

Le Calendrier :

Organisateurs	Dates	Epreuves	Organisateurs	Dates	Epreuves
BETHEMONT la Forêt Le Val Kalypso	25/10/2009	Club poney Elite GP, 1/2/3 vitesse Ponam : B12/3P GP, C1/2/3P GP, D12/3P GP Tests OI BCD	BOISEMONT L'Épinette	21/03/2010	Club poney Elite GP, 1/2/3 vitesse Ponam : B12/3P GP, C1/2/3P GP, D12/3P GP Tests OI BCD
VALLANGOULARD La Chapelle	22/11/2009	Club poney Elite GP, 1/2/3 vitesse Ponam : B12/3P GP, C1/2/3P GP, D12/3P GP Tests OI BCD	GONESSE La Fontaine Cypierre	25/04/2010	Club poney Elite GP, 1/2/3 vitesse Ponam : B12/3P GP, C1/2/3P GP, D12/3P GP Tests OI BCD
GENAINVILLE Association ACG	24/01/2010	Club poney Elite GP, 1/2/3 vitesse Ponam : B12/3P GP, C1/2/3P GP, D12/3P GP Tests OI BCD			
FINALE CHALLENGE DEPARTEMENTAL CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL Ponam Club Poneys 2010 L'Isle Adam				30/05/2010	Club poney Elite GP, 1/2/3 vitesse Ponam : B12/3P GP, C1/2/3P GP, D12/3P GP Tests OI BCD

Seules les dates indiquées servent au support du Challenge Départemental de CSO Club Poneys et Ponam 2010.

Les épreuves : (règlement FFE CSO 2009 et application du règlement FFE CSO 2010 à parution).

N°	Nom de l'épreuve	CAVALIERS	Barème sur les qualificatives	Barème Championnat / finale
	D1P GP, C1P GP, B1P GP	Licences club - Amateur	Barème A à temps différé	Barrage avec barrage au chronomètre
	Club poney élite GP, 1/2/3 vitesse Ponam : B2/3P, C2/3P, D2/3P	Licences club - Amateur	Barème A à temps différé	2 étapes et 2 ^{ème} étape au chronomètre
	Tests OI : BCD	Licences club - Amateur	Barème A au chrono sans barrage	

Les épreuves CLUB servent de support à la validation des examens fédéraux en cours de compétition.

Engagement et déroulement des épreuves :

Engagement : Epreuves Club poneys ou Ponam : Par Internet ou sur place (suivant l'avant programme).

Montant de l'engagement : Epreuves Club poneys et Ponam : De l'ordre de 15. 00 € / engagement Internet, 40. 00 € / engagement sur place. Les engagements du championnat seront majorés.

Ordre des épreuves : Suivant l'Organisateur.

CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys

95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 ☎ 01.39.59.74.02

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : W953000852 – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

Conditions de participations des cavaliers :

Chaque participant doit obligatoirement être titulaire des documents suivants et pouvoir les présenter au contrôle à tout moment du challenge :

1. Licence de pratiquant avec Certificat Médical de l'année en cours, délivré par un établissement affilié en Val d'Oise,
 2. Licence de compétition de l'année et/ou galop requis en fonction de l'épreuve montée,
 3. Ou être engagé par un établissement affilié en Val d'Oise,
- Un cavalier qui change d'établissement en cours de challenge ne pourra continuer les épreuves que s'il va dans un autre établissement du Val d'Oise.
4. Participations : Voir règlement FFE CLUB.

Conditions de participations des chevaux :

- Participations : Voir règlement FFE CSO.

Tenues et harnachements :

Conforme au règlement FFE CSO.

Il est demandé aux cavaliers d'être en tenue aux remises des prix et s'ils sont à cheval de se faire représenter.

« CHALLENGE DEPARTEMENTAL de CSO Club Poneys et Ponam 2010 » par série : Classement des concours qualificatifs :

- Conforme au règlement FFE CSO de l'année en cours.

Remise de prix : Il est recommandé de récompenser un 1/4 des cavaliers classés.

Conditions de participations et règlement de la finale :

Le règlement des championnats départementaux FFE CLUB CSO sera appliqué.

Classement « CHALLENGE DEPARTEMENTAL de CSO Club Poneys et Ponam 2010 » :

Ce classement est obtenu par l'addition des 3 meilleures performances obtenues dans la même série.

Calcul du classement : 3 meilleures performances + finale (coef. 1.5) = Total général du "Classement challenge 2010". La base des récompenses de la Soirée des Champions 2010 est de 1 prix pour 4 partants. La participation à la finale est obligatoire.

Pas de possibilité de cumuler des points d'une série à l'autre (Exemple B1P / C1P).

Pour un cavalier montant plusieurs chevaux dans une épreuve, seule sa meilleure performance sera prise en compte pour le classement championnat.

Pour un cavalier montant plusieurs chevaux dans une épreuve, seule sa meilleure performance sera prise en compte pour le classement championnat.

Pour un cavalier engagé sur plusieurs niveaux de championnats, seul le classement dans le championnat le plus élevé sera pris en compte pour le classement championnat.

Dans chaque épreuve, un cavalier ne sera classé qu'une fois, sa meilleure performance, laissant sa seconde place au cavalier suivant pour le classement championnat.

Barème des points :

¼ de cavaliers engagés reçoivent des points de bonifications, fonction du nombre de partants dans chaque épreuve, pour exemple : épreuve de 100 engagés, (voir fiche annexe en explication du mode de calculs)

Places	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	Etc	25 ^{ème}	Pour suivants	les	Cavalier abandon	éliminé	ou
Points	25 Pt	24 Pts	23 Pts	22 Pts	...	1 pts	1 pts		0 pts		

C'est le cavalier ayant le plus de points qui remportera la série.

(A confirmer) **Challenge DESTRIER COPAM clubs** : La société DESTRIER COPAM partenaire du comité départemental soutien les clubs du Val d'Oise par l'attribution d'une tonne de granulé DESTRIER aux clubs ayant le plus grand nombre de cavaliers classés dans le premier tiers de l'ensemble des séries d'une discipline.

(A confirmer) **Challenge MSA - Entraîneurs** : La Mutualité Sociale Agricole partenaire du comité départemental souhaite mettre à l'honneur les salariés des centres équestres par l'attribution de cadeaux.

Pour tous les cas non prévus au présent règlement, se reporter au règlement concours FFE de l'année en cours.

Pour les autres cas, le Président du CDEVO et le Président de la Commission de CSO pourront prendre avis auprès de techniciens de la discipline avant de prendre une décision. La Décision est sans appel.

Cette actualisation du : 12/10/2009 annule l'édition précédente.

CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys

95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : W953000852 – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

Cas de plus de 30 partants

Tri suivant le classement :

Dossard	Place	Dossard	Place	Points
1	23	15	1	10
2	6	10	2	9
3	31	7	3	8
4	7	19	4	7
5	21	21	5	6
8	8	2	6	5
7	3	4	7	4
8	EL	8	8	3
9	32	29	9	2
10	2	33	10	1
11	24	23	11	1
12	19	13	12	1
13	12	36	13	1
14	25	38	14	1
15	1	40	15	1
16	18	26	16	1
17	34	31	17	1
18	NP	16	18	1
19	4	12	19	1
20	20	20	20	1
21	5	5	21	1
22	33	35	22	1
23	11	1	23	1
24	26	11	24	1
25	37	14	25	1
26	16	24	26	1
27	36	39	27	1
28	29	37	28	1
29	9	28	29	1
30	38	32	30	1
31	17	3	31	1
32	30	9	32	1
33	10	22	33	1
34	35	17	34	1
35	22	34	35	1
36	13	27	36	1
37	28	25	37	1
38	14	30	38	1
39	27	8	EL	0
40	15	18	NP	0

Nombre de partants = 39
dont 1 Eliminé

Nombre de classés = 10
soit l'arrondi supérieur du premier quart

Points obtenus

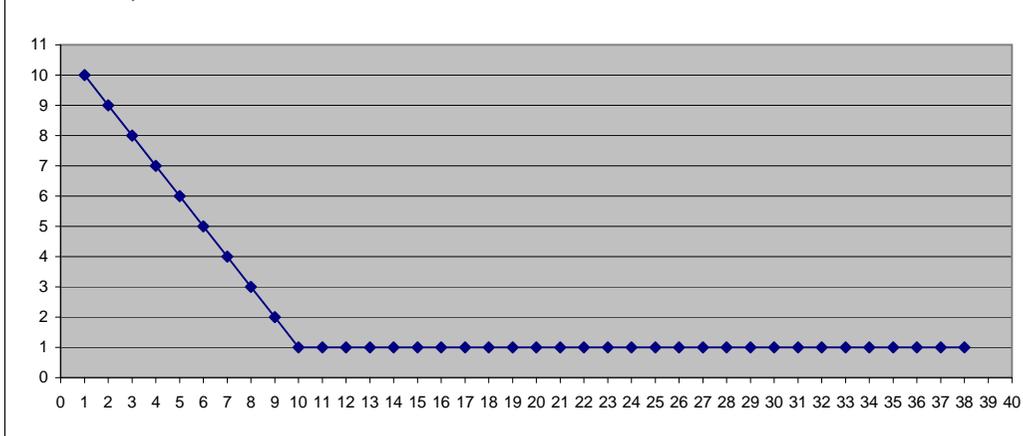
*** Pour les cavaliers classés (ici 10 cavaliers classés)**

- le classement N° 1 obtient 10 points, soit le nombre de cavaliers classés
- le classement N° 10 obtient 1 point; il s'agit du dernier cavalier classé
- les cavaliers classés situés entre le premier classé et le dernier classé reçoivent un nombre de points **au prorata de leur position dans le classement**

*** Pour les cavaliers non classés (ici: au delà des 10 cavaliers classés)**

le **nombre de partants étant supérieur à 30**, chaque cavalier non classé recoit **1 point**
(ici nombre de partant = 39, supérieur à 30)
le cavalier **Eliminé** reçoit **0 point**, tout en étant partant

Points obtenus, suivant le classement



Cas de moins de 30 partants

Dossard	Place
1	4
2	12
3	2
4	5
5	9
8	1
7	18
8	13
9	3
10	15
11	8
12	16
13	EL
14	14
15	10
16	17
17	6
18	NP
19	11
20	7

Tri suivant le classement :

Dossard	Place	Points
8	1	5
3	2	4
9	3	3
1	4	2
4	5	1
17	6	0.63
20	7	0.63
11	8	0.63
5	9	0.63
15	10	0.63
19	11	0.63
2	12	0.63
8	13	0.63
14	14	0.63
10	15	0.63
12	16	0.63
16	17	0.63
7	18	0.63
13	EL	0
18	NP	0

Nombre de partants = 19
dont 1 Eliminé

Nombre de classés = 5
soit l'arrondi supérieur du premier quart

Points obtenus

*** Pour les cavaliers classés (ici 5 cavaliers classés)**

- le classement N° 1 obtient 5 points, soit le nombre de cavaliers classés
- le classement N° 5 obtient 1 point; il s'agit du dernier cavalier classé
- les cavaliers classés situés entre le premier classé et le dernier classé reçoivent un nombre de points **au prorata de leur position dans le classement**

*** Pour les cavaliers non classés (ici: au delà des 5 cavaliers classés)**

le **nombre de partants (ici 19) étant inférieur à 30**, chaque cavalier non classé reçoit un nombre de point inférieur d'autant plus faible qu'il y a peu de partant **soit le rapport du nombre de partants, divisé par la limite inférieure de 30 partants** (limite inférieure pour laquelle les cavaliers non classés obtiennent 1 point)
ici chaque cavalier non classé reçoit **0.63** point (= 19/30)
le cavalier Eliminé reçoit 0 point, tout en étant partant

